

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : L'UPR progresse et obtient 1,07% des suffrages à l'élection législative partielle de Haute-Garonne

Le candidat de l'Union populaire républicaine (UPR) à l'élection législative partielle de la 8ème circonscription de Haute-Garonne, Hervé Minec, a obtenu [1,07%](#) des voix au scrutin qui s'est déroulé ce dimanche 11 mars, sur la base des données disponibles à 22h30.

Ce score s'inscrit en progression par rapport au scrutin de juin 2017 lors duquel le candidat de l'UPR avait rassemblé 0,64% des suffrages. Fait notable, l'UPR progresse en nombre de voix entre les deux scrutins, passant de 278 voix à 297, et ce alors que l'abstention a bondi de 18 points, passant de 47% en juin 2017 à 65% en mars 2018.

Le score de l'UPR, bien qu'encore modeste, franchit ainsi la barre symbolique du 1%, et témoigne de la poursuite, pas à pas, de notre implantation sur le territoire français et de la propagation de l'idée de « Frexit » au sein de la population. Hervé Minec, maire du village d'Ore, a obtenu en particulier 60% des voix dans sa commune.

La République en marche (REM), qui était arrivée en tête en juin 2017, s'effondre, passant de 33,4% des voix à 20,3%. Les partis présentés par les médias comme la principale opposition au gouvernement ont, eux aussi, dévié. Cela signifie qu'ils n'ont pas réussi à capter le rejet dont la REM a été l'objet.

On note notamment : - que le PS connaît une très forte progression de près de 21 points (c'est la prime au candidat invalidé) ;

- que tous les autres "grands partis" (LREM, FI, FN, LR, PCF) enregistrent une baisse, particulièrement spectaculaire pour En Marche qui perd plus de 13 points, mais aussi pour LR/UDI (-3,83%) et pour le FN (-3,51 points) ;

- que les "petits partis" (EELV, DLF, UPR et LO) enregistrent une hausse, l'UPR bénéficiant d'une hausse de +0,43 point.

	1^{er} tour du 11 mars 2018		Évolution sur 9 mois
PS	Joël Aviragnet	38,74%	+ 20,97 points
LREM	Michel Montsarrat	20,31%	-13,09 points
FI	Philippe Gimenez	13,02%	- 1,07 point
FN	Marie-Christine Parolin	11,72%	- 3,51 points
LR / UDI	Philippe Maurin	4,94%	- 3,83 points
EELV	Marie-Cécile Seigle-Vatte	3,16%	+ 0,38 point
PCF	Corinne Marquerie	2,63%	- 0,46 point
DLF	Sébastien Broucke	2,54%	+ 1,13 point
UPR	Hervé Minec	1,07%	+ 0,43 point
PF	Guy Jovelin	0,97%	Absent en 2017
LO	Martine Guiraud	0,88%	+ 0,20 point
AEPPP	Francis Meynier	0,01%	Absent en 2017

Un résultat encore modeste pour l'UPR mais néanmoins encourageant.

Le résultat obtenu par l'UPR reste modeste, mais il est triplement encourageant :

- notre candidat Hervé Minec recueille 17 voix de plus que notre candidat de 2017 (Kevin Redondo), et cela alors que la participation s'est effondrée, passant de 53 à 35%.
- notre score passe de 0,64% à 1,07%, ce qui nous permet de franchir la barre des 1% ; tous les grands partis, sauf le PS, voient leur score diminuer sensiblement.
- notre candidat progresse dans le classement des candidats : --- [le 11 juin 2017, le candidat UPR était arrivé 12e sur 13 candidats](#) --- le 11 mars 2018, soit neuf mois après, le candidat UPR arrive 9e sur 12 candidats.

Le vainqueur du scrutin est le candidat du PS avec 38,7% des voix en mars 2018 contre 17,8% en juin 2017. Cette progression, qui n'a rien à voir avec une approbation soudaine des propositions du PS par les électeurs, est due essentiellement :

à la démobilisation des électeurs de la REM de juin 2017, dont une fraction significative s'est abstenue ce dimanche,

à la nature même des élections législatives partielles lors desquelles les électeurs se focalisent sur le candidat invalidé et sur son principal concurrent. En l'occurrence, cette logique de match entre deux personnalités a tourné à l'avantage du candidat du PS, qui a aussi bénéficié de son implantation locale.

L'UPR remercie son candidat, Hervé Minec, son suppléant, Sébastien Fabre, ainsi que les militants pour tout le travail de terrain effectué, qui était pratiquement le seul moyen d'entrer en contact avec les électeurs, en dehors de quelques articles dans la presse écrite locale qu'il convient de saluer pour son souci de la démocratie et du pluralisme politique.

Il n'y a eu, en particulier, aucune intervention ni aucun débat dans les médias audiovisuels locaux, notamment France 3 Occitanie et France Bleu Occitanie qui ont refusé toute interview d'Hervé Minec.

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
Quant aux médias nationaux, ils n'ont plus donné à la parole à François Asselineau depuis le soir du premier tour de l'élection présidentielle, où il avait rassemblé pourtant près de 1% des suffrages, il y a 322 jours.